



## MAIRIE de COUME

37 bis, rue Principale  
**57220 COUME**  
Tél./Fax 03 87 35 92 67  
Mail : mairie.coume@wanadoo.fr

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 4 février 2021

Etaient présents : Tous les conseillers

La séance est ouverte à 18 heures par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME qui a remercié les conseillers pour leur présence. L'ordre du jour de la séance portait sur l'examen des points suivants :

#### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 décembre 2020.**

Le procès-verbal du 10 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

#### **DECISIONS ADMINISTRATIVES**

##### **Rapport annuel 2019 du service eau potable**

Après avoir entendu les explications de Mr Denis KREMER, conseiller municipal et Président du Syndicat des eaux de Boulay, le CM adopte le rapport annuel du service eau potable pour l'année 2019.

##### **Relocation logement communal rue de la Forêt**

Le Maire informe le CM de la candidature de Mr Loïc MATHIS pour la location du logement communal 2 rue de la Forêt à Coume suite au départ de Mr STREMLER Jorel au 28 février. Le CM émet un avis favorable à cette candidature.

##### **Création d'un emploi de rédacteur**

L'emploi de secrétaire de mairie est occupé depuis le 1<sup>er</sup> mai par Mme Coralie HAYN dans le cadre d'un contrat dit « d'accroissement d'activité ». Ce contrat arrive à terme au 1<sup>er</sup> mai 2021. Il y a lieu de créer un emploi de secrétaire de mairie à compter de cette date et de fixer les conditions du nouveau contrat. La durée hebdomadaire du contrat est actuellement de 21H (dont 1h imputable à l'Association Foncière). Le Maire fait les propositions suivantes :

- passer le contrat à 22h par semaine au vue de l'activité en mairie et les chantiers de numérisation engagés.

- Attribuer à cet emploi le grade de cadre B Rédacteur au regard de la diversité et de la technicité de la fonction sur le plan administratif, juridique et comptable.

Le CM approuve à l'unanimité les propositions du Maire.

## **DECISIONS FINANCIERES**

### **Demande d'admission en non-valeur**

La Trésorerie de Creutzwald a adressé à la commune un état des créances irrécouvrables portant sur quatre titres de recette pour un montant de 169.89€. Le CM émet un avis favorable à l'admission en non-valeur de ces créances.

### **Remplacement des panneaux de signalisation suite aux sinistres**

Sur proposition du Maire, le CM approuve le devis présenté par la société MOSELLE SIGNALISATION pour le remplacement des panneaux détruits suite au sinistre du 14 janvier 2021 dernier. La dépense s'élève à 868,00 € HT et de 1 041,60€ TTC.

### **Achat de nouveaux panneaux de signalisation**

Sur proposition du Maire, le CM approuve le devis présenté par la société MOSELLE SIGNALISATION pour l'achat de nouveaux panneaux de signalisation. La dépense s'élève à 899,60 € HT et de 1 079,52€ TTC.

## **POINT ECOLE**

### **Demande de subvention école élémentaire**

La Directrice de l'école élémentaire a adressé à la mairie une demande de subvention portant sur l'organisation d'un cycle Tennis encadré par le Tennis Club de Boulay. Le CM donne son accord pour la prise en charge d'une participation de 890€ représentant le coût du transport en bus des élèves.

### **Suppression d'un poste d'enseignant**

Après avoir pris connaissance de la lettre du DSDEN de la Moselle en date du 21 janvier 2021 alertant la commune sur la situation des effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2021, le CM exprime son opposition à la suppression d'un poste d'enseignant. Le CM considère que la baisse toute relative des élèves ne justifie pas une telle mesure. Il rappelle également que les écoles bénéficient d'un soutien constant de la municipalité, des associations et des parents d'élèves et qu'une restructuration des classes nuira à la politique d'accueil de nouvelles familles dans la commune. Un courrier ainsi que la délibération du CM sera envoyé à l'Inspection de l'Education Nationale de Boulay ainsi qu'au Service Départemental de l'Education Nationale de l'Académie de Nancy-Metz.

## **PROGRAMME DE TRAVAUX**

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le CM évoque les différentes opérations à programmer :

### **Repeuplement de la forêt**

Le montage du dossier est en cours notamment sur le plan de financement qui pourrait associer l'Etat, la Région et peut-être l'Europe

### **Aménagement du futur lotissement**

Une étude d'aménagement du futur lotissement rue de la forêt est en cours.

Le bureau THALGOTT de Metz a été sollicité en vue d'une étude d'avant-projet. Une analyse topographique et une étude sur l'eau devront être réalisées.

### **Rénovation de la Mairie**

Le Maire expose au CM le projet de restructuration et d'extension de la Mairie et de l'atelier communal, permettant notamment :

- La rénovation et mise en conformité des locaux existants de la mairie ;
- La démolition et reconstruction de l'atelier communal, comprenant : vestiaire, douche, sanitaire et garage avec stockage ;
- L'extension des locaux de la mairie en extension, comprenant la mise en accessibilité des locaux avec élévateur et sanitaire PMR, et la création d'une salle du conseil, mariage et réunion d'environ 50 m<sup>2</sup>.

Le Maire indique que pour la réalisation du projet de restructuration et extension de la Mairie et de l'atelier communal, il sera nécessaire de passer des marchés de prestations de services et des marchés de travaux.

Le Maire indique que le coût estimatif prévisionnel des différents marchés est estimé à 700 000,00€ HT.

Le CM approuve à l'unanimité le projet.

### **DIVERS**

#### **Rajout de parcelles pour bois d'affouage**

Le Maire propose le rajout des parcelles 8,9,26,27 et 37 pour une surface totale de 39 ha 66 en affouage en raison des chutes d'arbre. Le CM émet un avis favorable.

#### **Actualité Carte Communale**

Après avoir recueilli l'ensemble des avis favorables, le dossier sera soumis à l'enquête publique du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril. Trois permanences seront assurées par un commissaire enquêteur mais le public sera également accueilli pendant les permanences de mairie.

En parallèle, l'élaboration du PLUI se poursuit à l'échelle de la CCHPB. A ce stade, les modifications introduites dans le projet de révision de la carte communale devraient être reprises dans le périmètre PLUI.

#### **Subvention Moselle Déracinée**

L'opération Moselle Déracinée programmée en février est une nouvelle fois reportée. La subvention de 1161€ a déjà été versée par le Département.

#### **Versement de l'acompte sur la garantie de recette 2020**

La commune de Coume a été déclarée éligible à une compensation pour pertes de ressources à hauteur de 3481€. Un acompte de 50% soit 1741€ a déjà été versé en décembre.

#### **Repas des anciens**

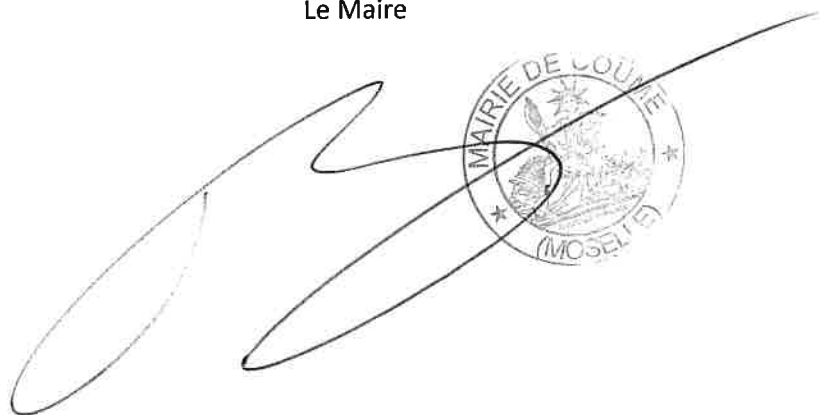
Le CM fixe la date du repas des anciens au 17 octobre 2021.

**Association de Coume**

Le Maire informe le CM qu'il va contacter les Présidents des associations pour arrêter les réservations de dates des différentes manifestations prévues dans l'agenda de la salle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Maire

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE COUME" at the top and "(MOSELLE)" at the bottom, with a central emblem featuring a sun and a tree. The signature is a cursive, stylized name that overlaps the stamp.